Les pays de l’AES se retirent de la CPI

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, trois pays sahéliens gouvernés par des militaires, ont annoncé lundi soir leur retrait de la Cour pénale internationale (CPI), dénonçant un « instrument de répression néo-coloniale aux mains de l’impérialisme ».

Ces pays qui ont à leur tête des juntes autoritaires arrivées au pouvoir par des putschs entre 2020 et 2023 revendiquent une politique souverainiste et ont tourné le dos à l’Occident. Dans un communiqué commun, les trois pays alliés dans une confédération, l’Alliance des Etats du Sahel (AES), ont indiqué que cette décision prise « avec effet immédiat » s’inscrit dans leur volonté « d’affirmer pleinement leur souveraineté ».

« La CPI s’est montrée incapable de prendre en charge et de juger des crimes de guerre, des crimes contre l’humanité, des crimes de génocide et des crimes d’agression avérés », ont affirmé les Etats de l’AES. Ils ont également précisé vouloir se doter de « mécanismes endogènes pour la consolidation de la paix et de la justice »: ils devraient prochainement

créer une Cour pénale sahélienne.

Le retrait d’un Etat ne prend effet qu’un an après le dépôt officiel du dossier auprès du secrétariat général de l’ONU. – Critiquée en Afrique – Les pays de l’AES se sont notamment rapprochés d’autres partenaires comme la Russie, dont le président Vladimir Poutine est visé par un mandat d’arrêt de la CPI depuis mars 2023 pour crime de guerre présumé de déportation d’enfants ukrainiens. Ils sont confrontés à des violences meurtrières des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et l’Etat islamique mais leurs armées sont également accusées de crimes contre des civils.

Fondée en 2002, la Cour pénale internationale a pour mission de poursuivre les auteurs des crimes les plus graves commis dans le monde, lorsque les pays n’ont pas la volonté ou la capacité de le faire eux-mêmes. La CPI comptait jusqu’à présent 125 membres.

Les Etats-Unis et la Russie n’en font pas partie, ni Israël, la Chine ou la Birmanie. La Hongrie a claqué la porte plus tôt cette année, en réaction au mandat d’arrêt pris à l’encontre du dirigeant israélien Benjamin Netanyahu. L’institution essuie régulièrement des critiques, notamment dans les pays africains où elle est accusée de poursuivre majoritairement des personnalités du continent.

Elle a condamné le chef de guerre congolais Bosco Ntaganda à 30 ans de prison ou le chef jihadiste malien Al Hassan à 10 ans d’emprisonnement, pour des crimes de guerre notamment. Mais elle a aussi acquitté l’ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, son ancien bras droit Charles Blé Goudé ou encore l’ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba.

En 2016, trois pays africains – la Gambie, l’Afrique du Sud et le Burundi – avaient envisagé leur départ, mais finalement les deux premiers ont renoncé.

En septembre, la CPI a inculpé l’ancien président philippin Rodrigo Duterte pour crimes contre l’humanité. Ce dernier avait été arrêté en mars et transféré aux Pays-Bas où se trouve le siège de la CPI et son quartier pénitentiaire.

Issa Coulibaly